

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Matière : Finances locales

Sous matière : Subventions

Séance du Conseil Municipal du 12 mars 2018,

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY

légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

**OBJET :**  
**SUBVENTIONS  
EXCEPTIONNELLES  
2018 A  
ASSOCIATIONS**

**Présents** : GREFFIER Philippe, DEMANGEOT François, GUILHEM Evelyne, CASTILLO Jean-Claude, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe, TAURINES André, ZAMAI Giovanni, BESSET Jacqueline, GARRIGUES Michel, GRIMAUD Bernard, VERONIN-MASSET Jean-François, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, CHABERT Sabine, BARTHES Chantal, BUSTOS Jean-Paul, LINOUE Stéphane, CHOPIN Marie-Christine, THOMAS Guy, THOMAS Eric, RATABOUIL Michel,

Formant la majorité des Membres en exercices,

**Procurations :**

Mme GIRAL Hélène donne procuration à M. DEMANGEOT François,  
M. SOL Philippe donne procuration à M. GREFFIER Philippe,  
Mme BATIGNE Brigitte donne procuration à M. RATABOUIL Michel,  
Mme RUIZ Patricia donne procuration à M. GRIMAUD Bernard,  
Mme EL KAHAZ Sarah donne procuration à M. GUIRAUD Philippe,  
Mme SOULIER Agnès donne procuration à Mme ESCAFRE Elisabeth,  
Mme THOMAS-DAIDE Hélène donne procuration à M. LINOUE Stéphane,  
Mme ISSALYS Jeanne donne procuration à M. ZAMAI Giovanni,

**Absents :**

Mme POUPEAU Nathalie,

Secrétaire : Mme BARTHES Chantal,

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de verser une subvention exceptionnelle aux associations suivantes :

- « Comité handisport » (7<sup>ème</sup> édition Handirando) pour un montant de 300 €
- « La Grande Confrérie du Cassoulet » (Salon agriculture Paris) pour un montant de 2 500 €
- « Comité de coordination des associations sportives » (Marche du cœur) pour un montant de 500 €

Cette subvention sera prélevée sur l'article 6574 du budget Ville 2018 pour un montant total de 3 300 €

Vu la Commission des Finances en date du 09 mars 2018,

LE NOMBRE DE CONSEILLERS  
MUNICIPAL EN SERVICE EST  
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCAISON CONSEIL  
EN DATE DU : 05.03.2018

AFFICHAGE EN DATE  
DU : 05.03.2018

PUBLICATION DE LA  
PRESENTE EN DATE  
DU : **20 MARS 2018**

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
APRES AVOIR DELIBERE**

**APPROUVE** la proposition de Monsieur le Maire,

**AUTORISE** le versement de subventions exceptionnelles aux associations énumérées ci-dessus.

**PRECISE** que cette subvention sera prélevée au budget Ville 2018 sur l'article 6574.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

*M. Philippe GUIRAUD ne prend pas part au vote pour l'association la Grande Confrérie du Cassoulet.*

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.  
Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L.2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 12 mars 2018.



Le Maire,

  
Patrick MAUGARD

Ampliation faite le :  
**20 MARS 2018**  
Certifiée exécutoire par réception  
en Préfecture le :  
**16 MARS 2018**  
Par publication le :  
**20 MARS 2018**  
Par délégation,  
Le Directeur Général des Services



Hervé ANTOINE



Accusé de réception de Préfecture du 16/03/2018  
N°011-211100763-20180312-2018-40-DE